



Monsieur le préfet,

votre venue dans les murs du siège de Clermont-Ferrand de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes nous permet de vous alerter de vive-voix sur le climat social dans les services auvergnats.

Malgré les propos du préfet Fuzeau parus dans la presse locale du 6 janvier où il citait l'exemple de la DREAL comme une réussite « harmonieuse », nous sommes malheureusement témoins de signes d'un fonctionnement dégradé et de tensions grandissantes parmi les agents.

Cette situation est humainement difficile à vivre et n'est pas prise à sa juste mesure par les préfigurateurs des services. Il règne pourtant déjà un malaise profond persistant.

Dans ce contexte, les agents craignent pour l'efficacité et la qualité de leurs missions.

Nous, les représentants du personnel, attirons toute votre attention sur les risques psychosociaux qui menacent certains agents : plusieurs signes devraient alerter notre hiérarchie. Par exemple, l'étude d'impact réalisée fin 2015 a permis l'expression concrète d'un mal-être, d'une absence de considération ainsi que d'un attachement au travail effectué pour créer et faire fonctionner la DREAL Auvergne depuis 2010. Les agents ont le sentiment que cette expression n'a pas été valorisée. Par ailleurs, cette étude d'impact a permis de mettre en évidence que la totalité des postes supprimés du fait de la fusion serait située en Auvergne. Ce constat n'a pas abouti à ré-équilibre satisfaisant pour l'instant : les agents auvergnats sont donc fondés à se poser des questions sur leur avenir.

Nous avons souhaité que le calendrier soit desserré et avons été satisfaits d'avoir été entendus, car nous en attendions une meilleure sérénité dans la co-construction des services mais les premières semaines 2016 ont fait tomber des couperets au mépris de la concertation avec les agents de Clermont-Fd. Alors que près de 10 mois ont été nécessaires pour élaborer le macro-organigramme de la nouvelle DREAL, la direction veut définir le micro-organigramme et l'ensemble des fiches de postes en moins d'un mois et demi. Est-ce tout simplement réaliste ? Par ailleurs, au vu des délais invraisemblables, ces fiches de postes sont réalisées en ce moment même sans réelle concertation avec les agents.

Par ailleurs, des informations et contre-informations entretiennent une suspicion difficile à vivre pour les agents concernés.

Nous signalons également la violence ou le mépris de certaines informations données sans ménagement à certains agents au sujet de leur positionnement futur. La préfiguration telle qu'elle est menée à la DREAL génère trop de souffrance pour les agents qui ne sont ni écoutés ni entendus.

De manière générale, malgré les discours optimistes de la direction, nous nous posons des questions :

- l'éloignement géographique de la grande majorité du staff dirigeant continuera-t-il longtemps à être un obstacle à une écoute quotidienne des sujets qui préoccupent les agents clermontois ? Comment s'assurer que la direction apporte une attention équitable à notre hiérarchie de proximité pour lui laisser le temps de travailler sereinement depuis le siège de Clermont-Ferrand ?
- est-il envisageable que le plus gros service étatique régional de la nouvelle région évite un fonctionnement bureaucratique régi principalement par des notes de service et par l'urgence ? Les modes de fonctionnement établis en Auvergne reposaient sur la confiance et la responsabilisation des agents, ce qui nous semble aussi faire sens pour les métiers de la DREAL ;
- au nom du principe de spécialisation des sites, est-il judicieux de demander à des agents lyonnais de se déplacer à Aurillac et à des agents clermontois de se déplacer à Grenoble ou à Annecy? Quelle marge de manœuvre avons-nous sur la question de la juste distance avec le terrain ? En effet, pour certaines missions, une organisation rationnelle permettrait par exemple à des agents clermontois de traiter des dossiers de l'ouest de la grande région fusionnée.  
Dans le même registre, pouvez-vous nous informer sur les projets de transfert des missions en DDI/DDT ? Ainsi que des transferts de postes ?

Ces questionnements parmi d'autres entraînent depuis 1 an un mal-être grandissant autant dans la mise en place de la nouvelle entité que dans l'exécution de leurs missions. Ainsi, nous refusons que les aptitudes et compétences des agents de l'ex-DREAL Auvergne soient remises en question et leur expérience mise à l'écart. Nous demandons une réelle co-construction des futurs services et des futures fiches de poste.

Nous vous rappelons que les agents n'ont pas demandé cette réforme territoriale et qu'il est donc inacceptable que les agents dont le poste est supprimé ou substantiellement modifié ne soient pas consultés sur le contenu de leur futur poste.

En conclusion, nous refusons que notre intitulé de « siège clermontois », figurant sur la plaquette de présentation de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, cache une simple condition de sous-traitant des services rhône-alpins !